

LE CPAS Lance son 3^{ème} appel à MICRO-PROJETS-Prolongation du délai au 9 avril 2021

Le Conseil de l'Action Sociale du CPAS, réuni le lundi 8 février 2021 sous la Présidence de Philippe Van Cauwenberghe a acté le lancement de l'appel à micro-projets avec un montant maximum 4000 € par projet. C'est la troisième année consécutive que le CPAS de Charleroi propose un appel à Micro-projets en complément de son soutien traditionnel à l'associatif carolorégien. Le conseil réuni, ce 8 mars 2021 a prolongé le délai pour rentrer les candidatures jusqu'au 9 avril 2021.

Le Président, Philippe Van Cauwenberghe : « Je tenais particulièrement à soutenir ces petites structures ou associations qui ne reçoivent pas habituellement de subside de la Ville ou du CPAS et que j'ai pu rencontrer lors des Etats généraux de l'Action Sociale et sur le terrain. La crise sanitaire que nous vivons me conforte un peu plus chaque jour de l'importance de ces associations dans l'aide aux personnes les plus précarisées. Pour moi, le CPAS doit être solidaire de ces personnes qui réalisent un travail intense au plus proche des personnes fragilisées. C'est pourquoi j'ai souhaité que l'on lance très vite en 2021 cet appel à Micro-projets »

Chaque micro-projet peut prétendre à un soutien allant jusque 4000 euros. Pour 2021, la thématique porte sur l'aide matérielle aux personnes les plus précarisées. Les actions particulièrement visées doivent s'adresser aux personnes très fragilisées qui ont besoin d'un maximum d'attention : par exemple, les jeunes en difficulté, les personnes âgées isolées ou encore, les personnes vivant à la rue.

Les candidatures doivent être rentrées pour le 9 avril 2021 au plus tard.

Pour rappel, le CPAS de Charleroi soutient depuis longtemps les milieux associatifs et participatifs. Ainsi il octroie depuis plus de 10 ans, des budgets à des projets participatifs.

En outre, nous développons une cellule partenariale qui dispose d'un budget d'environ **280.000 €** pour des subventions récurrentes à des organismes sociaux tels que la Mirec (Mission régionale pour l'insertion et l'emploi à Charleroi) ou le 26 (Maison d'accueil et d'hébergement pour femmes vivant des violences conjugales) et pour des subventions d'impulsion à des organismes qui vont rimer culture et social comme l'Eden et le BPS22